

# *Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale*

Réponses du MCC aux propositions des  
CRÉ dans le cadre du volet 3 (adaptation des  
normes et programmes)

Présentation à la Table Québec-Régions  
le 7 octobre 2005

# L'état des lieux au MCC

- La mise en place d'un environnement favorable au développement culturel contribue au dynamisme économique et social des régions du Québec, en plus de constituer un facteur d'attraction et de rétention pour les communautés locales.

# Présence en région

- Le réseau des 13 directions régionales du MCC, mis en place en 1983, offre depuis plus de 20 ans ses services à la population, en plus de participer au développement culturel des régions.
- Depuis environ 30 ans, le réseau des Conseils régionaux de la culture (CRC), soutenu par le MCC, est un acteur incontournable du développement culturel en région.

# Sociétés d'État

- 15 organismes et sociétés d'État relèvent de la ministre dont certains ont des activités sur l'ensemble du territoire.

# Politiques culturelles

- Depuis l'adoption en 1992 de la Politique culturelle, le MCC, en collaboration avec le CALQ et la SODEC, poursuit ses efforts dans le sens d'une plus grande adaptation de ses normes et programmes aux particularités locales et régionales.
- Les municipalités ont aussi, par l'adoption de politiques culturelles, reconnu l'importance de la culture comme vecteur de développement économique et social.

# Les ententes: un outil d'adaptation

- Un des moyens utilisés par le MCC est la signature d'ententes:
  - ententes de développement culturel avec les municipalités et les MRC;
  - ententes spécifiques, avec ou sans partenaires gouvernementaux, avec les CRÉ;
  - ententes avec les nations autochtones.

# Les ententes: un outil d'adaptation

- Présentement, il y a 42 ententes de partenariat en vigueur, avec lesquelles le MCC rejoint 67,6% de la population du Québec, et qui représentent des investissements totaux de l'ordre de 16M\$:
  - 19 avec des municipalités;
  - 14 avec des MRC;
  - 6 avec des CRÉ;
  - 3 avec des nations autochtones.
- Au cours des dernières années, le MCC a versé en moyenne annuellement 10M\$ pour les ententes.

# Des programmes mieux adaptés aux besoins des régions

- Le MCC est à revoir son offre de services, composée de 42 programmes, de 61 volets et de 78 formulaires.
- L'opération Diapason consiste à réduire les programmes du MCC à quatre, dans le but d'assouplir la gestion et d'améliorer le service à la clientèle.

# Des diagnostics régionaux

- Le MCC a également amorcé la réalisation de diagnostics pour mieux connaître l'état du développement culturel de chacune des régions du Québec.

# Des réflexions en cours

- Dans le cadre des réflexions qu'il mène dans plusieurs champs d'activités sous sa responsabilité, le MCC tient compte des problématiques locales et régionales.

# Propositions des CRÉ

## Résumé

- Le MCC a reçu à ce jour 96 propositions pour les quatre volets de l'opération, dont 53 concernent le volet 3 (adaptation des normes et programmes).

# Propositions des CRÉ

## Résumé

Propositions	Nombre
Élargissement de l'admissibilité des programmes existants	26
Simplification de la gestion de certains programmes et diffusion d'information	14
Création de nouveaux programmes ou ajout de nouveaux volets aux programmes existants	4
Publication de statistiques régionales et de données sur l'état du développement culturel	4
Mise sur pied d'enveloppes régionales	3
Autres	2
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>

# Réponses du MCC

- Le MCC a répondu positivement à la majorité des propositions, soit 36:

Propositions retenues ou qui ont déjà fait l'objet d'une réponse positive	14
Propositions retenues pour un examen plus approfondi	22

# Réponses du MCC

- 8 autres propositions sont retenues pour discussions avec les CRÉ afin de trouver les solutions les plus appropriées aux problématiques identifiées.
- 9 propositions n'ont pas été retenues en raison principalement de leur impact budgétaire significatif.

# Actions prioritaires du MCC

- Elles s'inscrivent sous l'angle des travaux de modernisation en cours au MCC:
  1. la nouvelle offre de services aux clientèles;
  2. la poursuite des diagnostics régionaux;
  3. les chantiers en cours et à venir;
  4. les ententes de partenariat.

# Nouvelle offre de services

- *1. La nouvelle offre de services: un ministère et des sociétés d'État en ligne et plus proche de leurs clientèles et partenaires (35 propositions)*

# Diapason

- La nouvelle offre de services permettra de répondre à plusieurs demandes des CRÉ concernant:
  - la gestion des programmes (délai de traitement des demandes, banque clients-partenaires, formulaires uniformisés, services en ligne, etc.);
  - la modulation du soutien financier pour mieux tenir compte des particularités des organismes et des régions (enveloppes budgétaires adaptées aux besoins des régions et révision des normes et critères).

# Diapason

- Échéance: 1<sup>er</sup> avril 2006
- Les premières mesures relatives à Diapason et à la nouvelle offre de services du MCC seront mises en place à partir du 1<sup>er</sup> avril 2006.

# Sociétés d'État: plans d'action

- La Ministre invite les sociétés d'État offrant des programmes aux clientèles à inclure dans leurs plans d'action des mesures pour tenir compte des particularités régionales.
- À court terme, trois d'entre elles (CALQ, SODEC, BNAQ) vont intégrer dans leur prochain plan d'action des activités allant en ce sens.

# Diagnostics régionaux

- *2. Les diagnostics régionaux: un portrait stratégique tourné vers l'action (3 propositions)*

# Diagnostics régionaux

- La réalisation des diagnostics régionaux permettra de répondre à plusieurs demandes des CRÉ concernant:
  - la disponibilité des données à jour en matière de culture et de communications;
  - l'accès à des données compilées par région et ce, annuellement;
  - l'identification des enjeux et des priorités en matière de développement culturel en région.

# Diagnostics régionaux

- Échéance: automne 2005
- Le volet quantitatif des diagnostics régionaux est en voie d'être complété par le MCC. La réalisation du volet qualitatif sera amorcée à l'automne 2005, en collaboration avec les CRC. Les CRÉ sont invitées à participer à l'opération.

# Chantiers

- *3. Des chantiers majeurs pour aborder l'avenir (9 propositions):*
  - Réflexion sur les bibliothèques publiques
  - Comité de liaison des partenaires VVAP
  - Commission Viens sur les médias communautaires
  - Tournée de consultation sur le patrimoine religieux par la Commission de la culture de l'Assemblée nationale
  - Travaux conjoints avec le MELS et le MESS pour la mise à jour de la Stratégie québécoise des ressources humaines en culture
  - Processus d'examen du programme de bourses du CALQ

# Chantiers

- Les réflexions en cours au MCC permettront de répondre à plusieurs demandes des CRÉ concernant:
  - la mise en place de nouveaux programmes (ex.: animation dans les bibliothèques);
  - l'élargissement de programmes actuels à de nouvelles clientèles (ex.: écoles de formation);
  - la reconnaissance de nouveaux champs d'intervention (ex.: organismes multidisciplinaires).

# Chantiers

- Échéance: 2006
- Les travaux des différents chantiers et réflexions sont actuellement en cours. Les résultats seront connus au cours de l'année 2006.

# Ententes

- *4. Les ententes de partenariat: l'outil de modulation idéal (6 propositions)*
  - Soutien aux priorités régionales
  - Investissement concerté dans la réalisation de projets
  - Développement d'un axe territorial en plus des axes disciplinaires déjà existants

# Ententes

- Échéance: en continu
- La signature d'ententes de développement culturel entre le MCC et les municipalités et les MRC, et d'ententes spécifiques avec les CRÉ se déroule en continu.

# Conclusion

- Le MCC est sensible aux préoccupations exprimées par les CRÉ. La réponse positive accordée à la majorité des demandes en témoigne.

# Conclusion

- Par votre participation en tant qu'élus, vous confirmez que la culture est un facteur à la fois d'affirmation de l'identité et de développement socio-économique.

# Conclusion

- D'où l'importance d'une activité culturelle forte et diversifiée sur l'ensemble du territoire, rendue possible par des initiatives au plan local et régional.